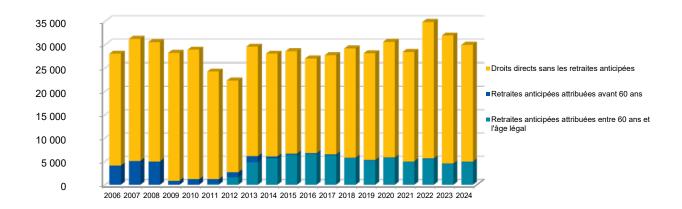


## **MIDI-PYRÉNÉES**

Statistiques régionales du régime général Données 2024

Retraités résidant en Carsat Midi-Pyrénées			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	15 855	22 971	38 826
Droits directs (retraites personnelles)	14 464	15 826	30 290
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 391	7 145	8 536
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 460	1809	3 269
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipée	es depuis 2006	-	



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 764	1 368	5 132	
Âges moyens au départ de la pension				
Droits directs	63,3 ans	63,8 ans	63,6 ans	
Droits dérivés	77,4 ans	76,2 ans	76,4 ans	
Proportions par rapport aux droits directs contributifs				
Pensions à taux réduit	12,7%	12,9%	12,8%	
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,0%	19,7%	18,4%	

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	299 787	377 352	677 139
Retraités percevant un droit direct seul	287 423	281 589	569 012
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 847	13 271	15 118
Retraités percevant les deux à la fois	10 517	82 492	93 009
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,3%	4,7%	4,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	68 903	26 401	95 304
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,7 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	944€	760€	842€
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,5%	46,3%	35,2%

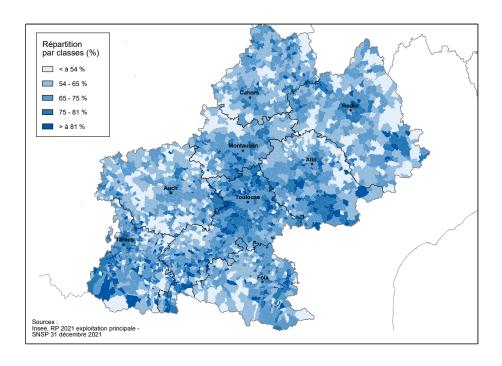
<sup>1.</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2.</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre

<sup>(</sup>Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Midi-Pyrénées



Prestataires payés par la Carsat Midi-Pyrénées				
Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble	
09 - Ariège	16 061	19 324	35 385	
12 - Aveyron	28 405	35 957	64 362	
31 - Haute-Garonne	103 564	127 650	231 214	
32 - Gers	18 216	23 888	42 104	
46 - Lot	17 877	22 451	40 328	
65 - Hautes-Pyrénées	24 649	31 808	56 457	
81 - Tarn	40 269	50 590	90 859	
82 - Tarn-et-Garonne	22 630	28 825	51 455	
Total Carsat Midi-Pyrénées	271 671	340 493	612 164	
Total hors Carsat Midi-Pyrénées	25 719	37 245	62 964	
Ensemble des prestataires	297 390	377 738	675 128	

Sources: Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités perçevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

